

Le château d'Arques et l'Avenue verte



Le château d'Arques

Érigée au XII^{ème} siècle, la forteresse d'Arques s'avère presque imprenable durant le Moyen Age. Guillaume le Conquérant met ainsi un an à assiéger le château détenu par son cousin Guillaume d'Arques en 1053. La citadelle arquaise est également le dernier bastion à rendre les armes en 1204 lors de l'annexion de la Normandie par Philippe Auguste. Le château tient pendant la Guerre de Cent Ans et les guerres de religions. En 1509, Henri IV y repousse, lors d'une célèbre bataille, l'assaut du duc de Mayenne pourtant à la tête de 30 000 hommes.

Abandonné militairement à partir de 1668, le démantèlement de l'édifice commence. A la fin du XVIII^{ème} siècle, Louis XVI désaffecte la citadelle et autorise les habitants à prendre les pierres. Un temps menacées de destruction totale, les pièces du château sont finalement réaménagées en 1860 pour accueillir un Musée. Mais en 1939, l'armée allemande réquisitionne les lieux. En 1944, les soldats de la Wehrmacht font sauter les munitions et endommagent le site.

Aujourd'hui, le château est accessible depuis le centre du bourg, et offre un magnifique panorama sur la vallée.



L'Avenue verte

Dans les terres, l'Avenue Verte est une ancienne voie ferrée qui relie Arques-la-Bataille à Forges-les-Eaux. A vélo, à pied, à cheval, en roller, cette piste multi-randonnées est ouverte à tous et est aménagée sur 40 km sans circulation.



Du Château féodal à l'Avenue Verte

A partir de la commune d'Arques-la-Bataille, le promeneur passe sous les ruines de la forteresse moyenâgeuse, traverse des sous-bois et longe les étangs en passant par le village de Martigny et empreinte finalement l'Avenue Verte, une voie réservée aux déplacements doux.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Soyez prudents lors de la traversée sur les voies et les chemins.
- Ne jetez aucuns déchets sur les chemins et les voies.
- Tenez les chiens en laisse.
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- Attention aux croisements sur les chemins (VTT, chevaux, engins agricoles).



Renseignements

Office de tourisme Dieppe-Maritime

Quai du Carénage - Dieppe

Tél. : 02 32 14 40 60

www.dieppetourisme.com

Carte IGN 1/25 000 n° 2008 OT et 2009 OT.

Autres circuits de randonnée et informations pratiques relatives aux lieux d'hébergement, de restauration et de visites disponibles auprès de l'office de tourisme Dieppe-Maritime.

Crédits photographiques : Jean Decaux - Office de Tourisme Dieppe-Maritime, JF Damois - Seine-Maritime Tourisme.

Photo de couverture : Château d'Arques-la-Bataille.

Circuit 6



Du Château féodal à l'Avenue Verte

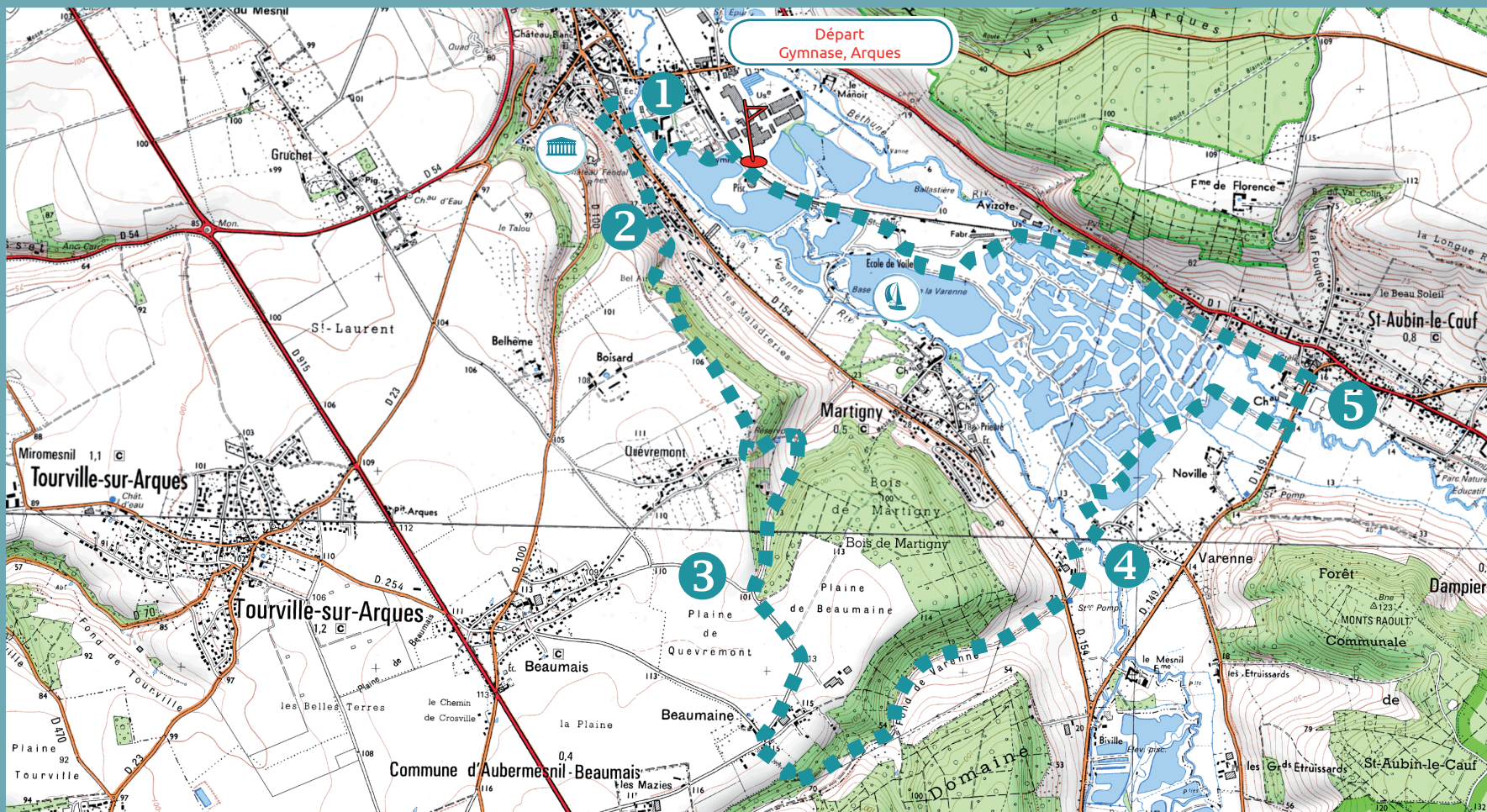
RANDONNÉE À PIED

Départ : Parking du gymnase d'Arques-la-Bataille

Circuit : 13,1 km (3h15 environ)

Difficulté : 2/3





Circuit 6
Circuit :
 13,1 km (3h15 environ)
Départ :
 Gymnase,
 Arques-la-Bataille

LÉGENDE

-  Point de départ & d'arrivée
-  Circuit
-  Activités nautiques
-  Patrimoine

0 500 m 1 km

1 Au départ, sur le parking du gymnase, traversez l'Avenue Verte, cette ancienne voie ferrée ouverte aux véhicules non motorisés et aux piétons. Prenez le chemin qui longe l'étang et contournez le lotissement, jusqu'à rejoindre la passerelle qui enjambe la Varenne. Alimentée par un grand nombre de sources et par deux affluents, la Varenne est une rivière de 42 kilomètres de long pour son tracé principal et 110 kilomètres en comptant les bras secondaires, les affluents et les sources. On peut apercevoir une ancienne usine, dite « **usine Baudelot** », qui utilisait la force motrice de la rivière. Elle appartenait à une

filature construite au milieu du X-XI^{ème} siècle, qui devint ensuite une menuiserie. Après la passerelle, continuez sur l'impasse Baudelot. Prenez à gauche à la première intersection, et montez les marches. **2** Traversez la rue de la Libération et continuez tout droit en haut des marches. Prenez à gauche en direction du cimetière. Continuez rue Bel-Air, puis rue de Creny. Prendre à droite à la 1^{ère} fourche jusqu'au départ du Chemin de Randonnée de Bel Air. Suivez ce chemin jusqu'à la rue Adrien Etiemble. Prenez à gauche sur le sentier avant le carrefour des rues goudronnées, puis à

droite à la station de Martigny et rejoignez le carrefour avec la route de Beaumaine. **3** Prenez à droite en direction de Beaumaine, continuez jusqu'au hameau du même nom. Continuez en direction de la D915 sur la Rue Jean Manneville et prenez le premier chemin à gauche du carrefour, chemin du Mont Blanc. Rejoignez la D154 par le Fond de la Varenne. Au printemps, dans le chemin du bois de Martigny, on peut observer de nombreux papillons. A proximité, le village de Martigny possède une excellente situation géographique, dans la vallée de la Varenne. Au cœur du village, vous pourrez admirer

l'église Saint-Martin datant du XIII^{ème} siècle, ainsi que le **prieuré Sainte-Claire**, communauté de moines bénédictins. **4** Au croisement de la D154, continuez sur le chemin du Pont de Pierre. Prenez à gauche après le ruisseau, puis à droite le long du grand étang communal jusqu'à franchir le petit pont, dernier pont submersible du département, puis une passerelle en bois permettant de passer deux ruisseaux. Continuez tout droit sur le chemin jusqu'à la D149. Avant l'intersection, admirez le **château de la Chatellenie** construit au XVIII^{ème} siècle. Il fait aujourd'hui chambres d'hôtes et gîtes.

5 Empruntez cette route vers la gauche jusqu'au croisement avec l'Avenue Verte. Continuez à gauche sur l'Avenue Verte jusqu'au point de départ.

